

Samedi 17 mars 2018, 10h - 16h30  
Amphi Huvelin - Université Lyon 3  
15 quai Claude Bernard

## Colloque

### Déficit démocratique de l'Union européenne Quel rôle pour les partis politiques ?

Sous le haut patronage du Parlement européen



Avec le soutien de  
l'Union européenne  
Chaire Jean MONNET  
DMOCRIS



Université Jean Moulin Lyon 3, Amphi Huvelin

15, Quai Claude Bernard

Accès : Tram T1 des gares Perrache et Part Dieu, station Rue de l'Université ; Métro A, station Bellecour ou D, station Guillotière  
Parking Fosse aux Ours 1 bis place Antonin Jutard

*Comment les partis politiques peuvent-ils répondre au besoin croissant d'un débat public sur le projet européen ? Quel peut être leur rôle dans la création d'une société civile européenne ? Comment doivent-ils s'organiser à l'échelle européenne ? Ces questions seront abordées notamment dans la perspective des élections européennes de 2019.*

Avec la participation de :

**Sylvie Guillaume**, Vice-Présidente du Parlement européen (pour l'ouverture)

**Jo Leinen**, membre du Parlement européen, parrain de l'évènement

**Luc Vandeputte**, Secrétaire général adjoint, Parti Populaire Européen

**Gwendoline Delbos-Corfield**, membre du Comité du Parti Vert Européen

**Thierry Masson**, Conseiller politique, groupe ALDE

**Françoise Grossetête**, députée européenne, élue Les Républicains, Vice-Présidente du Groupe PPE

**André Gattolin**, Sénateur LaREM

**Marie Toussaint**, membre du Bureau exécutif d'EELV, en charge de l'Europe

**Henri Oberdorff**, Professeur émérite à l'Université de Grenoble-Alpes et Président de l'Université populaire européenne de Grenoble

**Wilhelm Lehmann**, chercheur invité à l'Institut universitaire européen, Florence

**Michel Theys**, éditorialiste à l'Agence Europe

Modération : **Fabien Cazenave**, journaliste, directeur rubrique Ouest-France/Europe

# Programme

Accueil café dès 9h.30

**Allocution de bienvenue** 10 h.  
par le Centre d'Études Européennes, Professeur Eric Carpano (à confirmer)

et **Ouverture** par Sylvie Guillaume, Vice-Présidente du PE

**Introduction** 10h.30  
par Jean-Francis Billion, Président de l'UEF Auvergne-Rhône-Alpes  
et Pierre Jouvenat, organisateur du colloque

Pertinence du thème - Objectif et axes de réflexion - Présentation des intervenants - Méthode de travail  
Prise en compte des attentes du public

**Table ronde 1** 10h.45

## Animation de l'espace public européen

Quelle est la **raison d'être d'un parti politique**, comment faire face à la crise de légitimité des partis traditionnels, quel doit être leur positionnement en regard des mouvements citoyens pro-européens ?

La communauté politique et en particulier les partis assument-ils leur rôle dans la création d'une **société civile européenne** et d'un **peuple européen**, s'agissant du débat public sur les enjeux européens, de l'engagement citoyen et du sentiment d'appartenance au projet européen ?

Comment « **européaniser** » les **partis nationaux** pour un discours distinguant politique nationale et enjeux européens et par un positionnement clair sur l'avenir du projet européen ?

Comment faire des **élections au Parlement européen** une opportunité de créer un débat public **européen** ? Quelle doit être l'ampleur de la réforme électorale en cours ? Les **listes transnationales** et/ou le processus des **Spitzenkandidaten** peuvent-ils jouer un rôle déterminant ? Y a-t-il des solutions alternatives ?

Quelle est la **responsabilité des médias** dans leur analyse sur le positionnement des partis politiques pour éviter la confusion entre politique nationale et projet européen ?

Quels doivent être les **autres axes d'intervention** pour un meilleur positionnement des partis politiques dans la création d'un *demos* européen et d'une Europe des citoyens : force de proposition, participation à la refondation de l'Europe (conventions démocratiques), initiative citoyenne européenne (ICE) ... ?

**Cocktail déjeunatoire** 13 h.

**Table ronde 2** 14 h.

## Intégration européenne et organisation des partis politiques

Les structures actuelles des partis à l'échelle européenne (affiliations complexes et hétérogènes) sont-elles adaptées ? Faut-il maintenir la dichotomie entre partis européens et partis nationaux, ou plutôt envisager de nouvelles structures et évoluer vers des **partis transnationaux** ? Quelles sont les *success stories* en matière d'organisation des partis au niveau européen ?

Quels sont les principaux **obstacles** à la création de partis transnationaux ? L'extrême diversité de l'offre idéologique en Europe ou l'absence d'un pouvoir à conquérir au niveau européen ?

Dans la perspective d'une Europe plus intégrée et plus politique (selon les clivages traditionnels ou autres) et de transferts

de compétences au niveau européen, comment les partis devront-ils s'organiser pour **interagir aux différents niveaux de décision** ?

Comment les actuels partis politiques européens peuvent-ils dépasser leur nature de conglomérats de partis nationaux et devenir des **laboratoires d'idées** et une **force militante** au niveau européen ? Quel doit être leur rôle en regard des groupes parlementaires au Parlement européen ?

Comment faire des **élections au Parlement européen** une opportunité de créer des synergies entre partis européens et partis nationaux d'une même famille politique (programme commun, visibilité accrue des affiliations, campagnes électorales conjointes) ? Quel peut être l'impact de **listes transnationales** et du processus des **Spitzenkandidaten** ?

Quelles peuvent être les autres opportunités de développer de telles **synergies**, verticalement et horizontalement ?

Faut-il faire évoluer la **législation** sur les partis politiques, tant au niveau européen que national, pour favoriser l'émergence de partis transnationaux ?

Peut-on envisager une évolution vers un **système partisan transnational** au sein duquel des partis transnationaux entrent en compétition pour les orientations politiques de l'UE ?

**Conclusion et suite à donner** par Jean-Francis Billion et Pierre Jouvenat

16h.15

**Inscriptions :** [www.uef.fr/622](http://www.uef.fr/622)